



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

\*\*\*\*\*

SOCIETE BENINOISE DE DEVELOPPEMENT DES SEMENCES ET PLANTS

\*\*\*\*\*

PERSONNE REONSABLE DES MARCHES PUBLICS

\*\*\*\*\*

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

\*\*\*\*\*

DOSSIER DE PRESELECTION

\*\*\*\*\*

EMIS LE 05 MARS 2025.

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN DE  
MARKETING & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA SODESEP SA.

Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public (AAPCMP) n° : PI\_DAF\_100787.

Source de financement : Budget Autonome (BA).

Gestion : 2025.

**BON A LANCER**

Imputation budgétaire : Act 1.1.19 du PTBA\_2025\_SoDeSeP S.A

Mars 2025

*Signature*

# I. Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public (AAPCMP)

**Projet :** Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA.

**Objet :** Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Marketing & Communication institutionnelle de la SoDeSeP SA.

**Référence du marché :** PI\_DAF\_100787.

**Avis n° :** 005/25/SoDeSeP/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 05 MARS 2025.

1. Le présent Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public (AAPCMP) fait suite à la version 2 du Plan de passation des marchés publics de la Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA. publié sur le portail web des marchés publics le 28 février 2025.
2. La Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP) SA. a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2025 des fonds du Gouvernement Béninois, afin de financer un projet consistant à promouvoir l'image de la SoDeSeP SA. et au renforcement de sa notoriété et de sa visibilité auprès de ses parties prenantes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour l'élaboration de son plan de marketing & communication institutionnelle.
3. Les prestations comprennent entre autres :
  - la réalisation d'un diagnostic complet de la situation actuelle de la communication de la SoDeSeP SA. ;
  - l'identification des besoins en marketing et communication pour améliorer la visibilité et la notoriété de la société ;
  - les propositions de stratégies et des actions concrètes pour promouvoir les activités, produits et services de la SoDeSeP SA ;
  - la fourniture d'un plan détaillé et budgétisé, assorti d'outils d'évaluation et de suivi.

Ce plan doit permettre à la SoDeSeP SA. d'aligner ses efforts de communication sur ses objectifs de croissance et de développement durable, tout en renforçant sa capacité à se démarquer dans son secteur d'activité.

**Le présent marché est en lot unique.**

**BON A LANCER**

*Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Marketing & Communication institutionnelle de la SoDeSeP SA.*

XNF 7 2

4. Le délai de réalisation de la mission est de **quatre (04) hommes / jour pour un total de soixante (60) jours calendaires.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste de cinq (05) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux (02) candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (02) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte. A l'issue de cette relance, la liste restreinte est constituée quel que soit le nombre de candidatures et ce, conformément au quatrième alinéa de l'article 36 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020.

**BON A LANCER**

*Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Marketing & Communication institutionnelle de la SoDeSeP SA.*

KVF

3

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

a. Pour les anciennes entreprises

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations.	10	Être un cabinet intervenant dans l'un des domaines suivants : communication, marketing, action commerciale, relations publiques.	RCCM ou statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours (2025)	25	Avoir réalisé au moins trois (03) missions dans l'un des domaines suivants : communication, marketing, action commerciale, relations publiques, soit 08 points/mission. NB : un bonus d'un (01) point sera attribué au candidat ayant les trois (03) missions assorties des pièces justificatives complètes.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours (2025)	50	<b>BON A LANCER</b>  Avoir réalisé en tant que titulaire, au moins deux (02) missions spécifiques en élaboration de stratégies de communication ou de marketing, soit 25 points/mission.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Disposer d'un directeur / associé gérant responsable global de la gestion et de la supervision du cabinet, soit 02 points. Disposer d'un chef communication responsable de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication institutionnelle et marketing, soit 1,5 point.	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		Disposer d'un spécialiste en relations publiques chargé des relations avec les médias et des partenariats stratégiques, soit 1,5 point.	
		Liste du personnel, soit 01 point. <b>BON A LANCER</b>	Liste du personnel remplie, datée, signée et cachetée par le représentant légal du cabinet dans le cadre du présent marché
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	Disposer d'un chef de mission ayant au moins un diplôme BAC+5 en communication / marketing / action commerciale / relations publiques, soit 03 points. Disposer d'un spécialiste en communication / marketing ayant au moins un diplôme BAC + 3 en communication / marketing / relations publiques, soit 02 points. Disposer d'un spécialiste en communication digitale ayant au moins un diplôme BAC + 3 en communication digitale / marketing digital, soit 02 points. Disposer d'un graphiste/designer ayant au moins un diplôme de BAC + 3 en design graphique / arts visuels, soit 02 points.	Copie simple des diplômes.
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>		

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existences

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations.	10	Être un cabinet intervenant dans l'un des domaines suivants : communication, marketing, action commerciale, relations publiques Avoir au moins un diplôme BAC+5 en communication/marketing/action commerciale /relations publiques, soit 03 points.	RCCM ou statuts
2. Nombre d'expériences générales du personnel d'encadrement dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours (2025)	25	Disposer au minimum de cinq (05) années d'expériences professionnelles dans l'un des domaines suivants : communication, marketing, action commerciale, relations publiques, soit 02 points/année. Avoir participé à au moins trois (03) missions dans l'un des domaines suivants : communication, marketing, action commerciale, relations publiques, soit 04 points/mission.	Copie légalisée du diplôme de formation Copies légalisées des attestations de travail en lien avec le curriculum vitae daté et signé par le personnel
3. Nombre d'expériences spécifiques du personnel d'encadrement dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours (2025)	50	<b>BON A LANCER</b> Avoir participé à au moins deux (02) missions spécifiques en élaboration de stratégies de communication ou de marketing, soit 25 points/mission.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait en lien avec le curriculum vitae daté et signé par le personnel

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	<p>Disposer d'un directeur / associé gérant responsable global de la gestion et de la supervision des projets, soit 02 points.</p> <p>Disposer d'un chef communication responsable de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication institutionnelle et marketing, soit 1,5 point.</p> <p>Disposer d'un spécialiste en relations publiques chargé des relations avec les médias et des partenariats stratégiques, soit 1,5 point.</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme.</p>
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	<p>Liste du personnel, soit 01 point.</p> <p><b>BONALANCER</b></p> <p>Disposer d'un chef de mission ayant au moins un diplôme BAC+5 en communication / marketing / action commerciale / relations publiques, soit 03 points.</p> <p>Disposer d'un spécialiste en communication / marketing ayant au moins un diplôme BAC + 3 en communication / marketing / relations publiques, soit 02 points.</p> <p>Disposer d'un spécialiste en communication digitale ayant au moins un diplôme BAC + 3 en communication digitale / marketing digital, soit 02 points.</p>	<p>Liste du personnel remplie, datée, signée et cachetée par le représentant légal du cabinet dans le cadre du présent marché</p> <p>Copie simple des diplômes.</p>

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
TOTAL	100	Disposer d'un graphiste/designer ayant au moins un diplôme de BAC + 3 en design graphique / arts visuels, soit 02 points.	

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-dix (70) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur ou supérieur à cinq (05).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

**BON A LANCER**

*Handwritten signature*

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA., et prendre connaissance des documents de présélection auprès de son Secrétariat Permanent sis à **Cadjèhoun, Parcelle E, lot 1196, Rue opposée au supermarché Mont SINAÏ, Tél. : (229) 01 55 85 02 02 / 01 55 85 08 08** du lundi au vendredi entre 08h00 mn à 12h30mn en matinée et 14h00mn à 17h30mn dans l'après-midi, heure locale GMT+ 1.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment datée, signée et cachetée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 05 MARS 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA. sis à **Cadjèhoun, Parcelle E, lot 1196, Rue opposée au supermarché Mont SINAÏ, Tél. : (229) 01 55 85 02 02 / 01 55 85 08 08** du lundi au vendredi entre 08h00 mn à 12h30mn en matinée et 14h00mn à 17h30mn dans l'après-midi, heure locale GMT+ 1. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

**BON A LANCER**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française et être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Cadjèhoun, Parcelle E, lot 1196, Rue opposée au supermarché Mont SINAÏ, Tél. : (229) 01 55 85 02 02 / 01 55 85 08 08** au plus tard le 14 MARS 2025 à 10h00mn, heure locale GMT+ 1. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Cadjèhoun, Parcelle E, lot 1196, Rue opposée au supermarché Mont SINAÏ, Tél. : (229) 01 55 85 02 02 / 01 55 85 08 08** au plus tard le 14 MARS 2025 à 10h30mn, heure locale GMT+ 1.

*Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Marketing & Communication institutionnelle de la SoDeSeP SA.*

XV  
7

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA. ou de son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'avis et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

**BON A LANCER**

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA. ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Une copie du recours adressé à l'ARMP est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA. pour ampliation.

Cotonou, le 05 MARS 2025

La Personne Responsable des Marchés  
Publics de la SoDeSeP SA.,

  
Jeannette AHEHEHINNOU

## II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat][insérer Lieu et date]

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant  
de l'Autorité Contractante/structure  
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure  
déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

**BON A LANCER**

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]<sup>1</sup> ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.<sup>2</sup> ;

Veillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme).

---

<sup>1</sup> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

<sup>2</sup> Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation